



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Arrondissement de Sedan - Canton de Sedan-Nord

COMMUNE de FLOING

08200

Tél. 03 24 29 17 42 - Fax. 03 24 29 20 77

e-mail : mairie.floing@gmail.com

Floing - Infos Flash n°14

Floing, le 15 septembre 2021

VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie du 29 août 1944 à la grotte

Jeunes et anciens se sont réunis, comme chaque année, pour commémorer le massacre de la grotte de Gaulier.

Une trentaine de porte-drapeaux ainsi que de nombreuses personnalités entouraient Martine LESSERTISSEUR, Maire, de Floing, lors de cette cérémonie.



Cérémonie au monument des Chasseurs d'Afrique

L'union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique (UNACA) avait convié la municipalité de Floing le samedi 04 septembre à une cérémonie commémorative en souvenir des charges de la Division de Cavalerie du Général Margueritte.

Cette cérémonie a débuté devant la statue du Général Margueritte et s'est terminée au monument des Braves Gens. Allocutions, dépôts de gerbes et minutes de silence se sont succédé.

Un verre de l'amitié offert par la municipalité a clôturé cette jolie cérémonie.



Inscriptions vide-grenier du dimanche 26 septembre 2021

Les permanences auront lieu dans la cour de l'ancienne école, derrière la mairie

Réservations emplacements personnes habitant la zone du vide-greniers

Mercredi 22 septembre 2021 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Pour les personnes habitant la commune

Jeudi 23 septembre 2021 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Pour les extérieurs en fonction des places restantes

Vendredi 24 septembre 2021 de 10h à 12h00

Marché du terroir et de l'artisanat

Dimanche 10 octobre 2021

Au Cossec de 10h00 à 18h00

**Pass sanitaire obligatoire pour les exposants
et visiteurs ainsi que port du masque.**

Trophée du « Cuisine Club des Ardennes »

Nombreux exposants

Tombola - Entrée libre



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ALSH	Dates d'inscriptions
du 25 au 29 octobre 2021	14 et 15 octobre 2021
du 07 au 11 février 2022	27 et 28 janvier 2022
du 11 au 15 avril 2022	24 et 25 mars 2022
Eté	du 30 mai au 03 juin 2022

Inscriptions à la maison des oiseaux de 09h30 à 11h00 et de 17h00 à 18h00 ou sur rendez-vous

Bilan de l'accueil de loisirs du 06 juillet au 13 août 2021

Près de 80 enfants étaient inscrits à l'accueil de loisirs qui s'est déroulé du 6 juillet au 13 août.

Les enfants ont pu participer à diverses activités sportives et culturelles telles que cinéma, bowling, éducation musicale, nerf, hockey.

Comme tous les ans, les familles ont bénéficié d'une garderie le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h00 en plus du service restauration du midi.

Club des anciens

Le club reprend ses activités à compter du jeudi 16 septembre dans un nouveau local facile d'accès et lumineux. En effet, les moments de convivialité auront désormais lieu dans une ancienne salle de classe derrière la mairie.

Transport gratuit des personnes âgées vers Intermarché

Le transport est de nouveau mis en place afin de permettre aux personnes âgées ne disposant pas de moyen de locomotion de se rendre à Intermarché à Sedan. Renseignements et inscriptions en mairie au 03 24 29 17 42.

Fleuriste sur le marché du mardi

La société Végéta'lys sera présente sur le marché du mardi de 14h30 à 18h00 pour vendre fleurs et plantes les 28 septembre, 12 et 26 octobre, 16 et 30 novembre et 7 décembre.

Prochaine permanence Mutuelle pour tous

Vendredi 01 octobre 2021 en mairie.
Informations au 03 24 29 17 42

CULTUREL

Spectacle de marionnettes

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveau la compagnie du Polisson le samedi 02 octobre à 14h30 au Foyer Rural pour un spectacle programmé dans le cadre de l'action en direction des Arts de la Marionnette (proposé par l'association Côté Cour).

Entrée gratuite.

Réservations obligatoires en mairie

ou au 03 24 29 17 42.

Places limitées.

Pass sanitaire obligatoire et masque pour les + de 12 ans.



"Minute...Cocotte !"

une création de 2021 pour les petits (3 à 7 ans)

Durée 40 minutes

Dans un lieu délaissé par l'homme vit un petit monde qui a trouvé refuge. Chaque matin Aldo, le coq, s'égosille et rate encore le chant du réveil.

Mamie Cocotte prend sous son aile de drôles locataires alors qu'elle rêve toujours de couvrir un dernier œuf. Quant à Coquette, la poulette, elle s'inquiète pour ses petits...

Pic Pic a vu roder un renard. Vite !!!

Tous à l'abri.

Bien au chaud, un secret couve, une coquille va se fendre et bouleverser toute la vie du poulailler...

Déménagement de la bibliothèque

Nous vous annonçons le déménagement de la bibliothèque au sein de l'école de Gaulier.

Le transfert aura lieu courant octobre.

Pour l'instant, Peggy vous accueille toujours place de la Mairie.

Plus de détails dans le Floing - infos flash du mois d'octobre.

ECOLE

Rentrée scolaire

La rentrée 2021 s'est bien déroulée. 138 enfants se sont rendus à l'école le jeudi 02 septembre 2021.

La directrice, Sandrine PERRY-LAUNOY, a dû revoir la répartition des différents niveaux (de la petite section au CM2) en tenant malheureusement compte de la fermeture d'une classe.

Comme l'année précédente, Martine LESSERTISSEUR, Maire de Floing, et Caroline HANNIER, adjointe aux affaires scolaires, étaient présentes pour saluer parents, enfants et enseignants.

Nouveaux panneaux indiquant l'école

De jolis panneaux colorés ont été installés aux abords de l'école.



COIN DES ASSOCIATIONS

Présentation d'une association

Union Nationale des Combattants

Date de création : 29 septembre 1993

Président : Jean-Claude VAUTIER

Secrétaire : Estelle PONSART-TORRES

Trésorière : Nicole PONSART

Tél. : 03 24 29 10 70

Email : lcdvautier@orange.fr

Cotisation annuelle : 21,00€ - Pour les sympathisants : 12,00€

21 adhérents

De Floing : 18

Extérieur : 3

Réunion tous les 1^{er} mardis de chaque mois à la grotte de Gaulier.

Le mot du président :

Notre association est ouverte à toutes personnes ayant fait son service militaire ou opération OPEX, gendarmes, pompiers...

Les jeunes qui aiment l'histoire peuvent nous rejoindre, en tant que sympathisants et pourquoi pas porte-drapeaux, afin de prendre la succession de nos anciens combattants lors des cérémonies, pour que celles-ci perdurent dans les années à venir.



Aide à la première licence sportive pour les moins de 12 ans

Aide à la première licence sportive : faites votre demande en ligne

Pour inciter les enfants de moins de 12 ans à découvrir une nouvelle activité sportive dans un club, le Département lance une aide à la première licence de 25 €. Le formulaire interactif est accessible dès maintenant.

Afin d'accompagner au mieux les acteurs du sport ardennais à faire face à la crise sanitaire liée au Covid-19, le Conseil départemental met en place une aide exceptionnelle de 25 € à la première licence pour les enfants de moins de 12 ans. L'opération, financée à hauteur de 20.000 € par le Département, vise autant à favoriser l'activité sportive des jeunes qu'à soutenir les clubs du D8.

Les critères d'éligibilité

Tous les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2010, domiciliés dans les Ardennes et licenciés dans un club sportif du département affilié à une Fédération, sont concernés. Et ce, sans conditions liées aux ressources du foyer.

Une seule aide à la licence par enfant par an sera attribuée. Attention, il ne doit pas s'agir d'un renouvellement de licence dans une même discipline.

Comment en bénéficier ?

Pour en bénéficier, rien de plus simple : une fois l'inscription dans un club effectuée, les parents du néo licencié ont jusqu'au 31 décembre de l'année pour effectuer une demande sur le site internet du CD08 (rubrique « Guide des aides »). Les parents seront remboursés directement sur leur compte bancaire.

Pour faire votre demande, rendez-vous sur <https://cd08.fr/aide-premiere-licence-sportive>

ENVIRONNEMENT

Opération "Nettoyons la nature" en partenariat avec les magasins E.Leclerc

Cette année, la commune participe au projet « Nettoyons la nature »

Et si on le faisait en famille ?

Rendez-vous le samedi 09 octobre 2021 à 14h00 Place de la Mairie.

Inscriptions nécessaires en mairie ou au 03 24 29 17 42.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Compliments à ces habitants de Floing pour avoir si joliment décoré la façade de leur maison !



Collecte des ordures ménagères

Les containers et sacs doivent être sortis la veille ou le matin du passage du camion et rentrés impérativement le soir du ramassage. Aucune poubelle ne doit rester en permanence sur la voie publique.

Tout contrevenant s'expose à une amende.

Aire de covoiturage

Une aire de covoiturage a été créée Rue du Stade.



Nuisances sonores

L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, etc... n'est autorisée qu'aux jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Ramassage des tontes

Le ramassage des tontes a lieu tous les lundis du 12 avril au 11 octobre 2021 inclus. La commune ne ramasse pas les branches qui doivent être portées directement à la déchetterie de Glaire.

Avis aux propriétaires des chiens

Je suis responsable de mon chien !!! Je ramasse...

Pour information, l'amende pour non ramassage des déjections canines est passée de 68,00€ à 135,00€.